

Politique routière

Projets et enjeux à l'horizon 2020.

Les récentes élections fédérales ont été marquées par une émergence – certes prévisible – des mouvements écologistes. Cette émergence aura probablement une conséquence sur les prochaines décisions en matière d'infrastructures, de mobilité et d'énergie. Les mois à venir vont être cruciaux pour les infrastructures routières vaudoises dont la capacité doit être adaptée à la population actuelle. Pour mémoire, si aucune mesure n'est prise, il apparaît que 20 % des routes vaudoises seront régulièrement embouteillées dans les prochaines années.

Pour éviter un chaos routier dans les années à venir, plusieurs projets ont été conduits en parallèle, notamment dans la région lausannoise. En premier lieu, il est prévu de dédoubler la jonction de la Blécherette et d'éliminer le goulet d'étranglement de Crissier en augmentant la capacité de l'autoroute entre les échangeurs d'Ecublens et de Villars-Sainte-Croix avec la création des nouvelles jonctions d'Ecublens et de Chavannes et des compléments à la jonction de Malley. Par ailleurs, les jonctions de Nyon et de Rolle devront également être adaptées. Des projets dans ce sens sont à l'enquête ou le seront bientôt.

La mobilité est un enjeu vital pour l'essor économique du canton. Notre Club va continuer à s'investir afin d'obtenir que les principes de la mobilité multimodale soient garantis. Dans ce sens, il apparaît essentiel de maintenir l'accessibilité des centres urbains au transport individuel motorisé (TIM). Il est en revanche probable que les conceptions de cette mobilité devront évoluer, notamment dans le sens d'une redistribution de l'occupation du domaine public.

En substance, il apparaît que l'accessibilité aux centres urbains doit être garantie par des interfaces efficaces et permettant de fluidifier le trafic. En outre, le stationnement, non seulement sur le domaine privé, mais surtout sur le domaine public, doit être assuré. Dans ce sens, nos représentants dans les différents organes cantonaux s'assureront que les intérêts des automobilistes soient pris en compte dans le cadre des différents projets de réaménagement routier et d'infrastructures ferroviaires.

Enfin, dans le cadre des différents travaux législatifs, il sera essentiel de sauvegarder les intérêts des automobilistes. Dans ce sens, la prochaine entrée en vigueur du «30 km/h de nuit» en ville de

Lausanne va être suivie attentivement. En l'état, le soussigné a déjà milité pour que des mesures d'accompagnement garantissent la fluidité du trafic entre 22h00 et 06h00 (mise en veille des feux de circulation) et que des marquages au sol mettent en évidence l'entrée dans une zone à vitesse variable en fonction de l'heure. Ces mesures d'accompagnement sont essentielles pour les automobilistes.

Au moment de conclure cette année 2019, il apparaît que notre Club a efficacement œuvré pour la sauvegarde des intérêts des automobilistes. Toutefois, l'année 2020 s'annonce très chargée, avec de nombreux dossiers de politique routière, dont la révision de la loi sur le CO₂. Je me réjouis d'ores et déjà d'aborder ces dossiers avec sérieux et détermination et de continuer à défendre les intérêts de notre Club et de ses membres. En attendant, il ne me reste qu'à vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année et à vous adresser mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Xavier de Haller,
Secrétaire général ACS Vaud

Votations fédérales

L'ACS Vaud félicite ses membres de leur (ré-)élection.



1.



2.



3.



4.

AU CONSEIL NATIONAL

1. Madame Jacqueline DE QUATRO (élue)
2. Madame Isabelle MORET (réélue)
3. Monsieur Frédéric BORLOZ (réélu)
membre du comité ACS Vaud

AU CONSEIL DES ÉTATS

4. Monsieur Olivier FRANÇAIS (réélu)

Vous aimez la voiture et le sport automobile?
Nous aussi!

Join the Club!

L'Union Vaudoise des garagistes propose un réseau de professionnels performant et défend les intérêts de chacun.

upsa-vaud.ch



UPSA | VAUD